



Dois-je gagner au moins SMIC pour me faire naturaliser?

Par **lepoussin**, le **23/03/2018** à **16:33**

Bonjour à tous.
Moi je suis Anglaise et habitante en France depuis 4.5 ans. J'aimerais bien de me naturaliser (les Etat-Unis me plaisent moins qu'avant et j'ai envie de m'installer pour devrai ici comme citoyenne).
Moi je travail en mode freelance et j'estime que je ne vais pas dépasser SMIC cette année.
Alors, mon question : Pour la naturalisation, est-ce qu'il faut que je sois au SMIC pour tous les ans que j'ai résidé en France ?
Merci !

Par **citoyenalpha**, le **24/03/2018** à **06:17**

Bonjour
En effet pour pouvoir être naturalisé l'insertion professionnelle est prise en compte.
Il est évident qu'une personne ne pouvant justifier de ressources stables pérennes et suffisantes ne se verra pas octroyer la nationalité.
Cordialement.

Par **lepoussin**, le **25/03/2018** à **20:14**

"Octroyer" c'est trop bien comme mot. Merci. Et merci pour votre réponse.